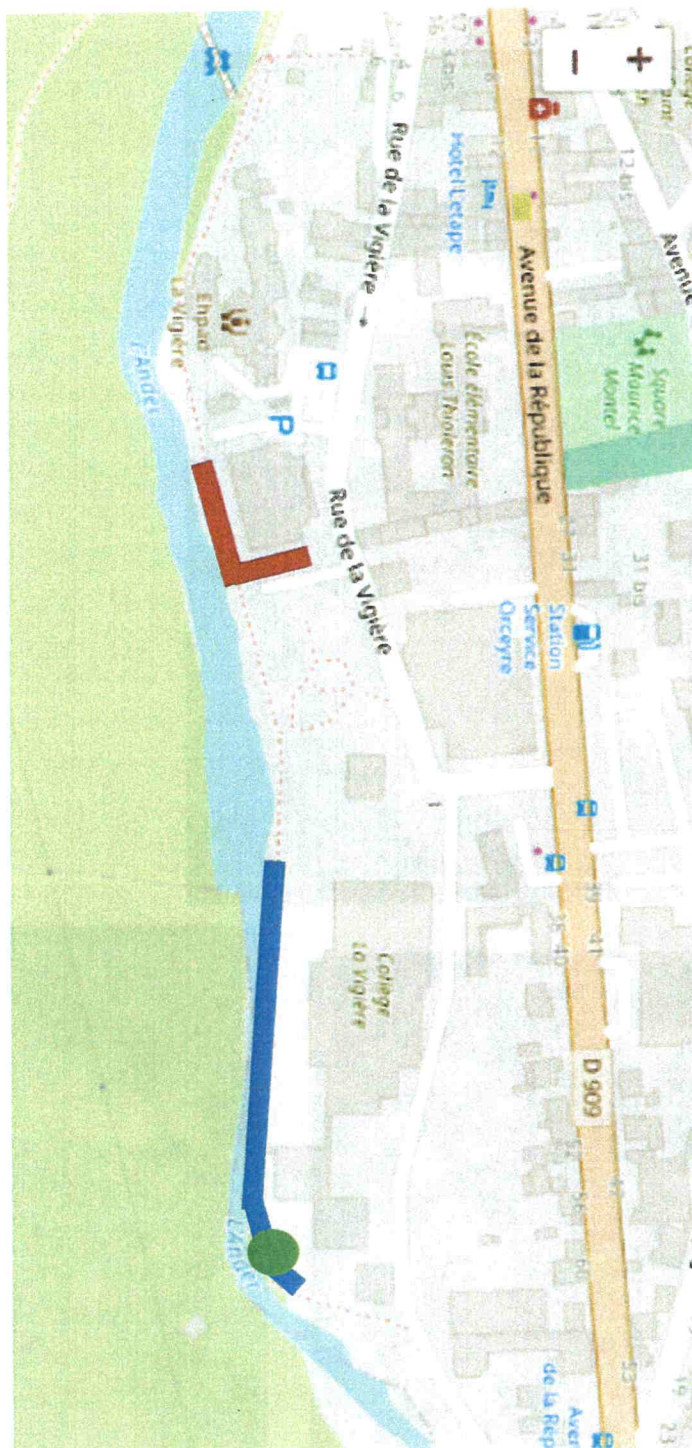


La situation de ce projet est dans la commune de Saint Flour en ville basse, quartier de La Vigière et a pour but de réaménager le chemin le long du L'Ander.

Ce projet est découpé en 3 Zones



Zone N°1A et 1B
(trait rouge)

Derrière la maison
de retraite de La
Vigière sur 15 à
20 mètres environ

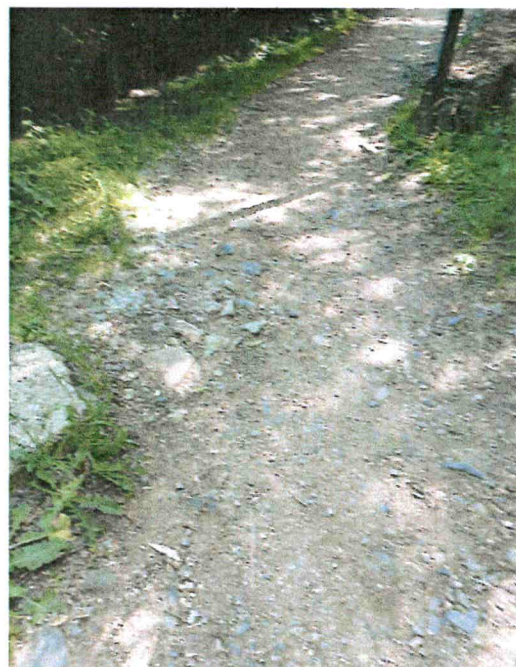
Zone N°2 (trait
bleu)

Derrière le collège
de La Vigière sur
370 mètres

Zone N°3 (point
vert sur Zone
N°2

Zone N°1A : Derrière la maison de retraite de La Vigière sur 15 à 20 mètres

Réfection du chemin le long du L'Ander pour enterrer les racines d'arbres et les pierres, pour permettre à toute personne jeune ou moins jeune de marcher ou circuler en fauteuil facilement et en toute sécurité.





Solution proposée :

Faire une allée (entre 2 bordures de bois ou ciment) en ajoutant de la terre tassée (cf photos ci-dessous) pour cacher les racines et les pierres et obtenir une surface plane qui permettrait à toute personne de marcher ou circuler en fauteuil en toute sécurité.



Zone N°1B: Derrière la maison de retraite de La Vigière sur 50 mètres

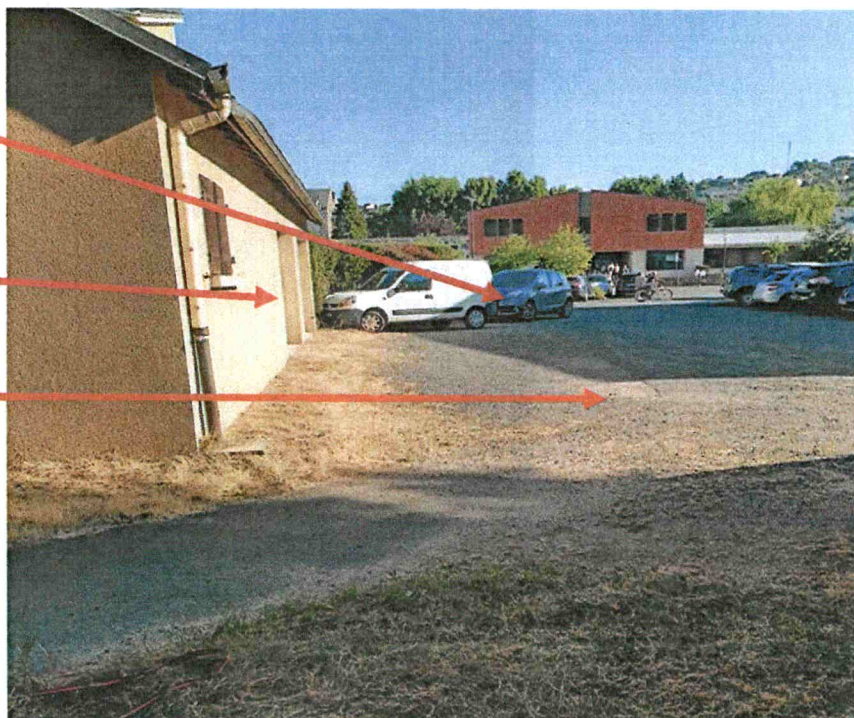
Permettre aux fauteuils roulants ,de La Vigière entre autre ,de pouvoir mieux accéder au chemin du bord du L'Ander, Il existe bien une route goudronnée mais celle-ci est recouverte par des projections de gravillons causées par le passage de voitures .

De plus, certains jours, des véhicules sont même stationnés sur le passage goudronné.

Voiture sur le chemin goudronné

Garages

Chemin goudronné
recouvert de graviers



Solution proposée :

Ajouter une bordure en ciment de 2 à 3 centimètres pour limiter la projection des graviers et permettre aux riverains de rentrer dans leurs garages . Installer une signalisation au sol pour indiquer cet endroit de passage (peinture sur le goudron).

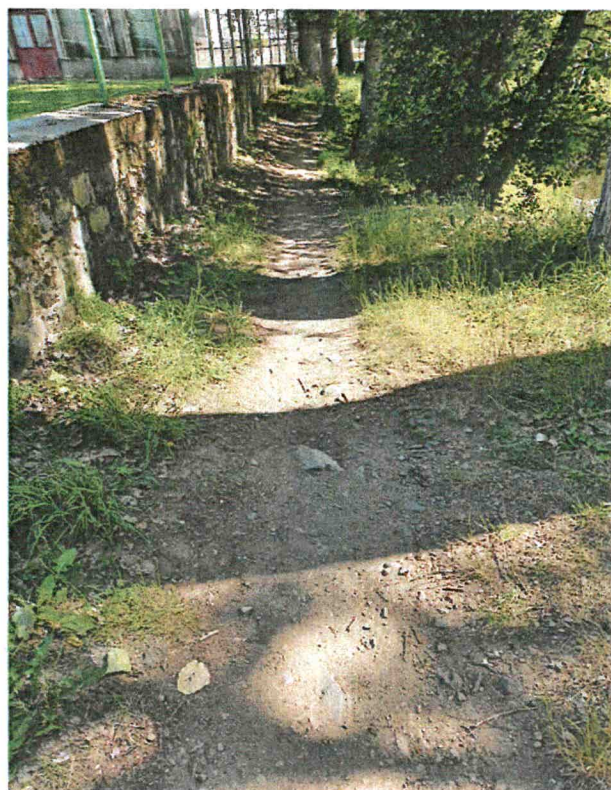
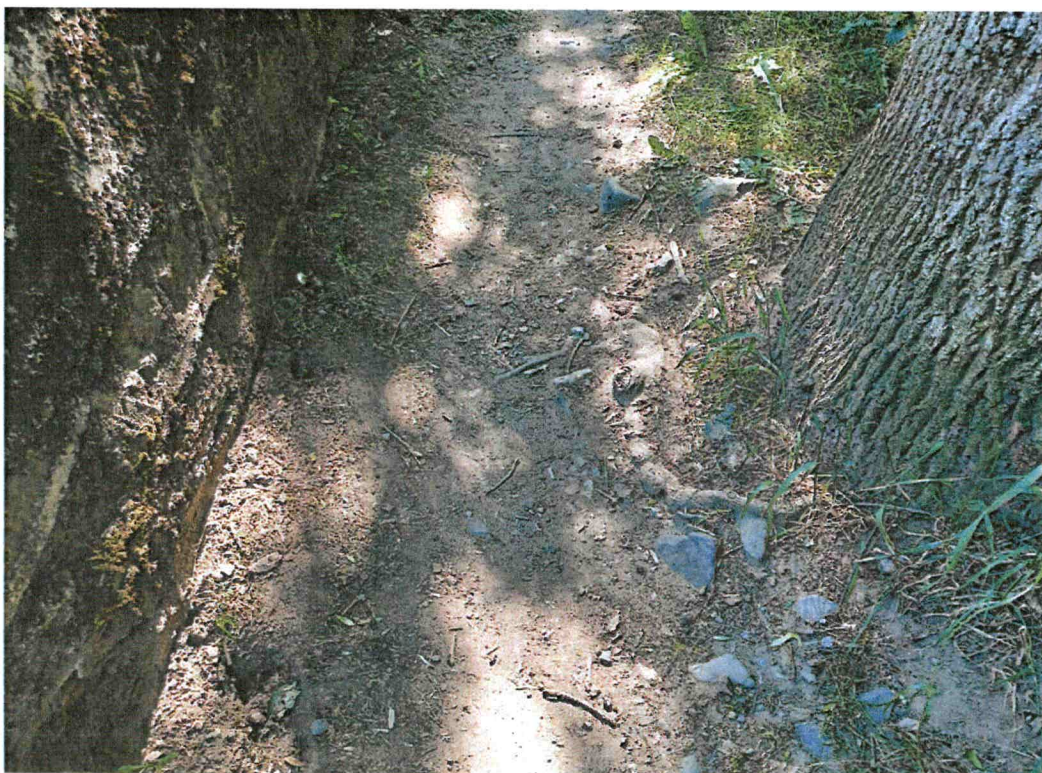
Zone N°2 (trait bleu) derrière le collège de La Vigière sur 370 mètres environ

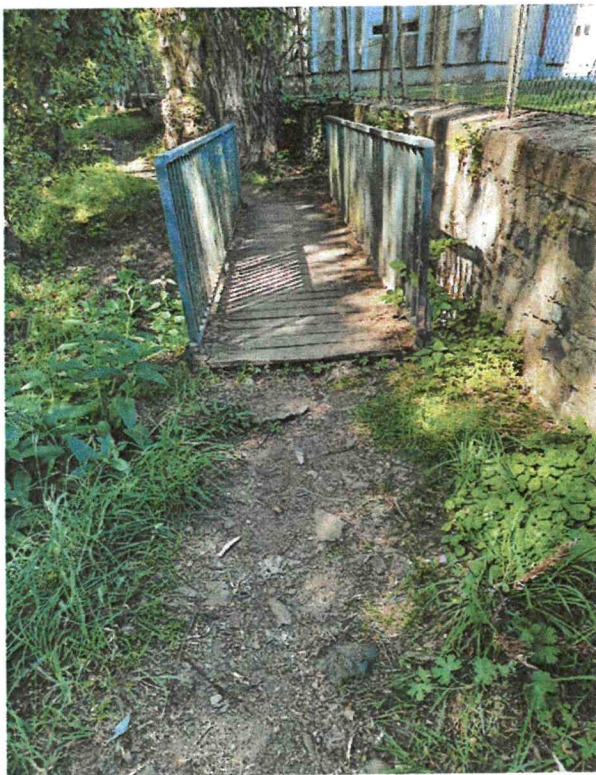
Réfection du chemin et aménagement à certains endroits pour préserver celui-ci (éboulements dus aux différentes intempéries et crues) le long du L'Ander derrière le collège de La Vigière, pour enterrer les racines d 'arbres et les pierres, afin de faciliter le déplacement des personnes à pied en essayant de garder une largeur de chemin suffisante pour permettre à des fauteuils roulants de pouvoir passer et se croiser.













Solution proposée :

Faire une allée ,entre le mur du collège et une bordure de bois ou de ciment, en ajoutant de la terre tassée pour cacher les racines et les pierres et rehausser aussi jusqu'au niveau du petit pont, pour faciliter le passage (marches trop importantes). Faire des murs de soutient à certains endroits pour empêcher l'effondrement du chemin.

Installation de poubelles le long du chemin.

Zone N°3 (point vert sur le trait bleu) si la zone N°2 est réalisée

Ajout d'un banc et une poubelle à cet endroit qui est plus large et ombragé avec une vue sur en surplomb du l'Ander.



ANNEXE :

Exemple de banc



Exemple de poubelle

